

## « IL FAUT S'OPPOSER AUX COMMUNAUTARISTES »

– Patrick Amoyel 10/05/2016

Sollicité par l'Etat pour dés-embrigader les jeunes radicalisés, le psychanalyste Patrick Amoyel ne réduit pas simplement sa mission à empêcher les départs au djihad et les attentats sur le sol européen. Président de l'association Entr'Autres, ce fervent partisan de la prévention appelle aussi les acteurs locaux à livrer une lutte sans faille contre l'intégrisme religieux.

**Lutte contre le terrorisme : le gouvernement somme les collectivités de prévenir la radicalisation religieuse**

En 2006, il voulait retisser du lien social interculturel au sein de plusieurs quartiers populaires de l'agglomération niçoise. C'était sans compter sur le repli sur soi et la propagande des islamistes radicaux auxquels il se heurta.

Dix ans plus tard, sollicité par le Comité interministériel de prévention de la délinquance (CIPD), en charge du volet préventif de la lutte contre la radicalisation, Patrick Amoyel a accepté une nouvelle mission : il se retrouve, aujourd'hui, officiellement chargé de « dé-radicaliser » de jeunes Français, placés sous main de justice pour être partis ou avoir été tentés par le djihad en Syrie ou en Irak.

Une tâche éminemment complexe, que ce professeur à l'université de Nice ne peut mener à bien... tout seul. Au-delà du tutorat des jeunes concernés, ainsi que des colloques interdisciplinaires – croisant la psychologie classique, les sciences politiques ainsi que les sciences humaines et sociales et l'islamologie – qu'il organise, Patrick Amoyel développe donc des formations. Le fondateur de l'association Entr'Autres appelle les élus locaux et les agents publics à l'aide.

Prévenir la radicalisation susceptible de mener au terrorisme implique de savoir identifier les potentiels futurs djihadistes. Quels profils retrouve-t-on parmi le public de Daesh ?

« Le contingent français de Daesh est majoritairement formé de jeunes, qu'ils soient musulmans ou non. Ils donnent l'impression d'être intégrés, mais basculent sous couvert de motivations humanitaires, matrimoniales et/ou romantiques. Pour autant, il ne faut pas oublier non plus que cette entreprise terroriste continue aussi à séduire des djihadistes défenseurs d'un islam radical, des musulmans rigoristes désireux de procéder à leur « hijra » – à l'instar de « l'alyah » chez les juifs –, ainsi que des militants identitaires persuadés d'être victimes d'une ségrégation socioethnique.

Les phénomènes djihadistes et radicaux sont complexes. Il n'y a pas de grille d'analyse pré-établie. Les motivations de ces différents cas divergent si sensiblement que, finalement, seules des observations de terrain peuvent permettre de les appréhender correctement. Selon nos estimations, entre 12 000 et 13 000 Français seraient tentés aujourd'hui par le djihad. Nous n'avons donc pas d'autres choix que de nous en prémunir autant que possible, par tous les moyens. »

*Comment ? Faut-il réviser les programmes scolaires, les stratégies de peuplement des villes, le calibrage de la politique de la ville ou encore les dispositifs de prévention de la délinquance ?*

« Oui, pour la simple et bonne raison que Daesh compte également 150 à 200 000 soutiens rien qu'en France. Tout est à repenser, de fond en comble.

Même si tous les kamikazes ne sont pas passés par le salafisme, et que certains quiétistes apolitiques n'appelleront jamais directement au djihad armé ni ne basculeront dans la violence terroriste, il faut être vigilant. Cette vision rigoriste de l'Islam représente un danger politique – immédiat ou différé – pour la France, à la fois en tant que Nation et que République.

La lutte contre la radicalisation ne doit pas se réduire simplement à assurer la sécurité de nos concitoyens ou éviter les départs au djihad. Qu'on le veuille ou non, elle consiste aussi à défendre notre modèle de société, nos valeurs, contre la « djihadisation » des esprits – qui touche un large éventail des catégories socio professionnelles, et pas seulement des musulmans plus ou moins modérés.»

*Les responsables politiques ont-ils les moyens légaux pour s'attaquer à ce problème avant tout moral ?*

« Vouloir combattre l'Occident et imposer la charia en France relève effectivement de la liberté d'opinion, tout comme certains militants d'extrême gauche souhaitent, hier, remplacer le capitalisme par une dictature prolétarienne.

La laïcité française empêche les pouvoirs publics d'interdire aux salafistes comme aux loubavitchs juifs ou aux catholiques orthodoxes de pratiquer leur religion comme ils l'entendent. Pareillement, la déscolarisation de leurs enfants n'est pas illégale dans une démocratie, dès lors qu'elle est déclarée auprès des mairies comme de l'Education nationale.

Le fait que ce soit légitime dans un Etat de droit ne doit néanmoins pas nous interdire de nous interroger. Parce qu'il exècre toutes les innovations occidentales – de la science à la démocratie en passant par la laïcité –, le salafisme devrait inquiéter l'ensemble des élus de la République. Si l'Islam pratiqué dans certains quartiers prône la non-intégration idéologique et culturelle dans la société française, ainsi que le non-respect de l'égalité hommes-femmes, il n'y a même pas à tergiverser. »

*Outre la contrainte juridique, comment élus et fonctionnaires pourraient-ils participer à la prévention de la radicalisation religieuse... alors que tous n'ont pas encore été sensibilisés à ce phénomène ?*

« C'est une vraie question. La prévention a d'autant plus d'intérêt que l'exercice de déradicalisation se révèle dix fois plus compliqué et cent fois plus coûteux. Une des priorités d'Entr'autres consiste donc à offrir les outils permettant aux pouvoirs publics de repérer avant tout les salafistes dangereux, afin de ne pas brusquer et radicaliser plus qu'il ne le faudrait les moins dangereux d'entre eux.

Nous avons d'ores et déjà l'oreille des ministères, mais nous aimerions aussi faire partager aujourd'hui la finesse de nos grilles d'analyse au maximum d'élus locaux, d'enseignants et de travailleurs sociaux possible.

Si les attentats de janvier 2015 n'ont guère suscité autre chose que des opérations de communication, la situation commence à bouger sur le terrain. Un peu moins de cent cinquante communes françaises sont aujourd'hui particulièrement concernées par ce phénomène. J'ose espérer que toutes aient pris conscience de la nécessité de recréer du commun plutôt que de favoriser le communautarisme.

En attendant que le CNFPT revoit en profondeur la formation des territoriaux pour qu'ils ne se trompent pas de cible à l'avenir, les élus doivent s'entourer pour sensibiliser de manière pointue l'ensemble de leurs agents en première ligne à la complexité du problème. Ils doivent continuer à faire la promotion du numéro vert et poursuivre le travail en synergie entamé avec les cellules préfectorales. »

*Outre les mesures sécuritaires, ne faudrait-il pas aussi renforcer l'intégration des jeunes Français issus de l'immigration ?*

« Il est évident qu'aujourd'hui, en France, l'ascenseur social fonctionne plus facilement pour certaines catégories socioethniques que pour d'autres. Nous le regrettons, et ne nions absolument pas l'existence de ces plafonds de verre. Mais il me semble que la volonté de « déségréguer » et de décloisonner existe en France, même si ce n'est pas toujours fait de manière intelligente et avec des moyens financiers suffisants.

A nos yeux, la priorité actuelle est avant tout de s'opposer aux agents communautaristes qui réalisent un travail de propagande pour le moins efficace dans certains quartiers populaires. Ils transforment des blessures réelles, vivaces, en véritable sentiment d'injustice et d'humiliation, placent ces jeunes Français dans des postures victimaires contribuant à leur faire accepter ensuite des lectures radicales du Coran et des positions mentales de rupture sociale. Le problème est d'autant plus grave que ces militants coincent parfois certains élus locaux dans le clientélisme. »

*Reconnaissez que, lorsque vous êtes élu ou agent public, il n'est pas toujours simple de prendre à contre-pied votre électorat ou votre public d'intervention...*

Peut-être, mais les politiques de cohésion sociale menées par les pouvoirs publics sont aujourd'hui contrecarrées par les militants victimaires, identitaires et communautaristes : certains Niçois habitent à quatre kilomètres de la promenade des Anglais, disposent d'un tramway les y emmenant directement grâce aux efforts réalisés pour désenclaver les quartiers prioritaires... mais n'ont jamais vu la mer car ils ont cru les discours sur le fait que la société française était raciste.

Il faut bien comprendre que, si vous ne vous attaquez pas dès aujourd'hui à la propagation de ces discours, vous pourrez investir autant que vous le souhaitez dans la politique de la ville et les dispositifs d'aide sociale, cela ne sera pas suffisant. Il ne faut pas laisser ces responsables associatifs prendre la main idéologique et culturelle sur vos territoires !

*Comment réagissent les fonctionnaires territoriaux que vous avez croisés ?*

Une partie des agents publics territoriaux que j'ai eu l'occasion de former à Sarcelles au mois de mars 2016 étaient soit eux-mêmes sur une position identitaire, soit relayaient ces discours victimaires. La prise de conscience de l'exécutif municipal

a tout de même permis une résistance de l'administration moins importante que je ne le craignais.

Avec l'aide de Mohammed Sifaoui ainsi que de l'Association française des victimes du terrorisme (AFVT), je crois que nous avons réussi à leur faire comprendre qu'ils étaient payés sur des fonds publics pour éviter que de jeunes Français ne s'enferment dans une culture de l'excuse où le misérabilisme règne sans faille. Une des principales missions de ces serviteurs de la République consiste à donner le mode d'emploi permettant à leur public fragile de s'extraire de leurs conditions sociales. »

Et que répondez-vous à ceux mettant néanmoins en garde contre tout « fétichisme républicain » ?

Sur le fond, ils n'ont pas forcément tort. Ce n'est pas parce qu'on sonne la trompette républicaine que le message devient réalité, et ait immédiatement intégré par l'ensemble de la population. C'est toujours important de clamer haut et fort les valeurs de son pays, mais l'incantation seule du tryptique « Liberté, Egalité, Fraternité » ne suffit évidemment pas pour le concrétiser.

Pour paraphraser Jean-Jacques Rousseau, j'insiste sur le fait que la transmission de ses valeurs à son enfant passe avant toute chose par l'expérience vécue. Certains élus locaux disposent de leviers à leur disposition, notamment via des associations, mais j'y vois avant tout la responsabilité de l'Education nationale.

Les enseignants doivent expliciter l'égalité des droits à leurs élèves, et la différencier de l'égalité des chances. Ce n'est pas parce que la première a été décrétée sur le plan juridico-politique que la seconde pourra être atteinte. En parallèle, l'école de la République doit bien entendu tout faire pour tendre le plus possible vers l'égalisation des chances et l'équité, en proposant des cours de rattrapage et de soutien à ceux qui en ont le plus besoin.